
Citation

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Carrard Yves, fils de Georges-François et d'Arlette, née Carrard, né le 14 septembre 1962, à Villars-sous-Yens, originaire de Colombier VD, chauffeur, actuellement sans domicile connu; sdt tr à col tr I/1;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le mercredi 23 mai 1990, à 9 h. 45, à Yverdon, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

20 mars 1990

Tribunal militaire de division 10A:
Le président, Lt-colonel Eugène Ruffy

33531

1. Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Mivelle Laurent, fils de Christian et de Denise, née Baechler, né le 1^{er} janvier 1968, à Fribourg, originaire d'Oberschrot, peintre en bâtiment, précédemment domicilié à 1700 Fribourg, route du Châtelet 2; recr fus à cp fus III/18;

Rieder Stephan, fils d'Alain et de Danielle, née Thomas, né le 9 février 1966, à Genève, originaire de Münsingen, boulanger, précédemment domicilié à 1227 Carouge, rue de la Débridée 1; cpl à cp car II/13;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 18 avril 1990, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation pour Mivelle, de refus de servir, subsidiairement d'insoumission intentionnelle, et pour Rieder, d'absence injustifiée, d'abus et de dilapidation du matériel, de dommages à la propriété et d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

23 mars 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, colonel Jacques Couyoumtzélis

33531

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	13
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.04.1990
Date	
Data	
Seite	1563-1564
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 133

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.